

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Marché à Procédure Adaptée

DÉNOMINATION & ADRESSE DE LA STRUCTURE PASSANT LE MARCHÉ :

Pouvoir adjudicateur : Le Général de division Eric DELAIN – Commandant la région de gendarmerie de Normandie – Caserne Hatry – 2 rue du Général SARRAIL – 76 000 ROUEN.

Référent : Bureau Budget Administration (BBA) – Section administrative - Caserne Hatry – 2 rue du Général SARRAIL – 76 000 ROUEN

Téléphone : 02.35.14.42.42. – mail : bba.dao.rgnorm@gendarmerie.interieur.gouv.fr.

MODE DE PASSATION CHOISI : Marché à procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande Publique.

☐ **Travaux**

☐ Fournitures

☒ **Services**

OBJET DU MARCHÉ : Remplacement des ascenseurs Caserne HATRY – Rouen (76)- Mission maîtrise d'œuvre

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (code CPV) principal du marché est le suivant : **7 124 7000 supervision des travaux de construction**

DESCRIPTION : La présente consultation a pour objet la mission pilotage suivi et réception des travaux de remplacement des ascenseurs de la caserne Hatry.

NOMBRE ET DÉCOMPOSITION DES LOTS : Lot unique.

Le marché est un marché de maîtrise d'œuvre d'exécution. De par sa constitution, la mission n'est pas fractionnable.

DURÉE DU MARCHÉ : 16 mois

DATE PRÉVISIONNELLE DE DÉMARRAGE DES TRAVAUX:

Notification du marché août 2026. Le démarrage effectif de la prestation se fera sur ordre de service. Date prévisionnelle de l'ordre de service : septembre 2026

VARIANTE(S) AUTORISÉE(S) : OUI. Les variantes ne seront examinées que si un dossier de base a également été complété par le candidat.

OPTION(S) – PRIX UNITAIRE : suivi de chantier mission DET pour un dépassement de délai entreprise par mois

OBTENTION DES DOSSIERS : Téléchargement du dossier de consultation sur la plateforme www.marches-publics.gouv.fr (plateforme des achats de l'état PLACE).

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 90 jours.

FORME JURIDIQUE EN CAS DE GROUPEMENT D'OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ :

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire.

Il est cependant interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements et en qualité de membres de plusieurs groupements.

CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES : Les candidats doivent envoyer leur pli sous forme dématérialisée sur la plateforme « PLACE ». L'offre devra être rédigée en langue française et l'unité monétaire utilisée sera

l'euro. La transmission des candidatures et des offres par voie électronique s'effectue dans les conditions définies par l'article L.2132-2 et R. 2132-1 à R. 2132-14 du Code de la Commande Publique 2025.

Une visite sur site est obligatoire avant remise des offres pour permettre une prise en compte exhaustive des particularités liées aux travaux à exécuter. L'attestation de visite doit figurer dans le dossier de réponse de l'entreprise.

DOCUMENTS À PRODUIRE QUANT AUX QUALITÉS ET CAPACITÉS DU CANDIDAT : les pièces à produire sont mentionnées à l'article 6-3 du Règlement de Consultation. En déposant une offre sur www.marches-publics.gouv.fr (plateforme des achats de l'état PLACE), les candidats ont la possibilité de renseigner les aspects administratifs de la candidature sur la base de leur numéro SIRET (formulaire DUME).

RÉCEPTION DES OFFRES: la date limite de remise des offres est au **30 juillet 2026 avant 12h00.**

CRITÈRES DE SÉLECTION DES OFFRES: seront éliminés les candidats dont l'offre aura été remise après la date limite de dépôt des offres, ou jugée inacceptable, irrégulière, inappropriée au regard des dispositions légales et réglementaires ou dont les capacités techniques et financières seront jugées insuffisantes au vu des pièces de candidatures.

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous :

- Montant de l'offre (prix figurant à l'acte d'engagement), 30 %,
- Valeur technique de l'offre, 35%,
- Respect et optimisation du planning 30 %,
- Développement durable, 5%.

La valeur technique de l'offre s'appréciera au regard du mémoire technique du candidat qui détaillera les éléments suivants :

- Méthodologie d'approbation des plans d'exécution et de délivrance des visas, sur 15 points,
- Méthodologie pour la phase suivi des travaux et assistance aux opérations de réception, sur 10 points,
- Moyens humains, sur 10 points.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des soumissionnaires à l'issue de la procédure de consultation. Négociation en termes de prix et de technique.

MODALITÉS DE FINANCEMENT : les paiements s'effectueront par virement administratif selon les règles de la comptabilité publique sous un délai global de 30 jours. Le comptable chargé des paiements est La Direction régionale des finances publiques de Bretagne et d'Île et Vilaine – avenue Janvier – 35 021 RENNES Cedex 9 – 02.99.79.80.00.

ENVOI DE L'AVIS : date de publication de l'A.A.P.C. **le jeudi 09 juillet 2026** sur le site Internet du Maître d'Ouvrage www.marches-publics.gouv.fr (plateforme des achats de l'état PLACE).

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES : Toutes les questions devront être posées sur la plateforme de dématérialisation.

INTRODUCTION DES RECOURS : Le tribunal compétent sera le Tribunal Administratif de Rouen – 53, avenue Gustave Flaubert 76 000 Rouen Cedex. Tel. 02 35 58 35 00 – greffe.ta-rouen@juradm.fr – www.telerecours.fr.

Pour tout renseignement sur les voies de recours : Bureau Budget Administration (BBA) – Section administrative - Caserne Hatry – 2 rue du Général SARRAIL – 76 000 ROUEN
Téléphone : 02.35.14.42.42. – mail : bba.dao.rgnorm@gendarmerie.interieur.gouv.fr.